



Association à but non lucratif - loi du 1er juillet 1901

Cahier d'acteur

Concertation préalable du projet MACARON

L'association

Valentransition, association créée en 2019, a pour principaux objets la protection de l'environnement ainsi que l'éducation populaire à la transition écologique. Elle agit sur l'ensemble des deux agglomérations – Valenciennes Métropole et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut.

L'association Valentransition, contactée par les garantes de la Commission Nationale du Débat Public dans le cadre de l'étude de contexte, participe à la concertation préalable organisée pour le projet MACARON et transcrit dans ce cahier d'acteur les questionnements et interrogations posées par les membres de l'association lors de différentes réunions d'information.

En préambule

Nous tenons à signaler tout l'intérêt que nous portons à cette démarche de concertation publique, moment essentiel de la vie citoyenne. Nous nous félicitons de ce que l'implantation d'une usine qui participera à l'équipement des voitures électriques destinées au marché européen se fasse sur notre territoire, nous permettant ainsi de prendre notre responsabilité écologique en évacuant le trop fâcheux syndrome NIMBY.

L'association n'a aucun préjugé quant à l'implantation de l'usine AXENS sur la commune de Saint-Saulve. Le recyclage d'une friche industrielle, l'approvisionnement en matières premières par voie fluviale sont, à notre avis, des choix pertinents.

Nous remercions sincèrement la société Axens pour la mise en place de cette large concertation et nous espérons vivement que la méthode se généralisera sur l'ensemble de notre territoire d'action.

Notre intention

La préservation d'un environnement sain et propice à l'épanouissement des activités humaines, la sauvegarde d'une biodiversité locale déjà fort malmenée sont les perspectives de l'association. Aussi nous concentrerons nos interventions et nos questions sur les thèmes de la préservation d'un contexte favorable à la protection naturelle et sur les différentes mesures de sécurité indispensables pour préserver au mieux la biodiversité locale déjà fort malmenée

Valentransition

1 bis, rue des bleuets 59770 Marly - valentransition@gmail.com

Le fleuve et son eau

La vallée de l'Escaut souffre depuis quelques années d'un **déficit hydrique devenu chronique**. La sécheresse printanière actuelle et les vagues de chaleur qui l'accompagnent soulèvent de toute évidence la problématique de l'utilisation de l'eau du fleuve.

Il est prévu que l'usine rejette dans le fleuve des effluents utilisés pour des processus de refroidissement, ceux-ci sont plus chauds qu'au moment de leur prélèvement. La température est un paramètre critique de la qualité de l'eau car elle régit les types et espèces de vie aquatique et régule la concentration maximale en oxygène dissous dans l'eau et donc influence le taux de réactions biologiques.

- *Quand est-il de l'état actuel du fleuve en termes de qualité de l'eau, de température et de capacité à fournir une utilisation industrielle ?*
- *Disposez-vous aujourd'hui d'un « État Zéro » du fleuve qui permettra de mesurer l'impact réel des installations de refroidissement ?*
- *Êtes-vous en mesure de chiffrer précisément l'augmentation de température que subiront les eaux prélevées pour les processus de refroidissement des installations ?*

De plus d'autres implantations industrielles utilisent (ou utiliseront) le fleuve pour refroidir diverses installations.

- *Avez-vous étudié, ou comptez-vous étudier la capacité de dispersion de la chaleur ajoutée dans un fleuve canalisé à débit lent ?*
- *D'autres sites industriels sont implantés ou à l'étude à bord canal, tous utilisant peu ou prou l'eau du fleuve. Est-ce que l'effet domino – accumulation des différents usages - est inclus dans une étude globale d'impact sur le fleuve ?*
- *Dans ce contexte, un recyclage des différentes eaux utilisées par l'usine est-il envisagé ? Quels types d'eau seront concernés et quelles seront les modalités de recyclage de ces eaux ?*

Les nouveaux risques climatiques

Le dérèglement climatique provoque régulièrement de graves événements qui nous sidèrent et que nous ne pensions pas possible. On nous assure qu'ils vont augmenter en fréquence et en intensité ! Le réchauffement climatique actuel est estimé à 1,3 degré et nous recevons l'injonction de nous adapter à un monde à + 4 degrés ! Il nous semble donc impératif d'inclure cette nouvelle donnée dans les diverses études et mesures de sécurité.

- *Prenez-vous en compte la possibilité de très violents orages capables de provoquer une submersion temporaire ?*
- *Prenez-vous en compte la possibilité de longues périodes de pluies pouvant entraîner un débordement du fleuve ? (Le site d'implantation étant située dans un zonage inondable).*
- *Avez-vous identifié les contraintes en cas d'inondation et les moyens de la prévenir ?*
- *Avez-vous des éléments concernant les risques de submersion de cette zone ?*
- *Prenez-vous en compte la probabilité de longues périodes de sécheresse capables d'engendrer des variations importantes dans la couche d'argile sous-jacente et qui pourrait engendrer une déstabilisation du sol supportant les bâtiments de l'usine, en particulier le bâtiment de stockage ?*

La prévention écologique

Nous avons, en débat public, évoqué à plusieurs reprises le temps de réaction bien trop long (plus de 10 jours) de l'autorité publique lors de la pollution agro-industrielle qui a ravagée le fleuve en avril 2020. La mobilisation de grande importance que nous avons, à l'époque, déclenchée n'a hélas pas été suffisante pour limiter les dégâts de cette catastrophe écologique. C'est pourquoi cette question nous inquiète au plus haut point !

- *Prévoyez-vous d'agir pour la constitution d'un comité d'intervention qui aurait pour mission principale de veiller à ce qu'une coordination des moyens d'intervention soit toujours opérationnelle dans un délai court n'excédant pas 12 heures ?*
- *Qui possède la cartographie des risques actuels de ce site ?*
- *Qui a la responsabilité d'établir cette cartographie et de la suivre ?*
- *Des mesures sont-elles prévues pour conserver un caractère naturel à la partie de la friche qui ne sera pas occupée ? Comment envisagez-vous la préservation des sols et de la faune/flore de cette partie du site inutilisée ?*
- *Des travaux seront-ils réalisés à titre conservatoire afin d'anticiper sur l'implantation de la future usine de recyclage ?*
- *Une étude d'impact est-elle envisagée afin d'évaluer l'impact de cette future usine de recyclage ?*

Valenttransition

1 bis, rue des bleuets 59770 Marly - valenttransition@gmail.com

Le suivi du site

Nous militons pour que les associations locales de protection de l'environnement soient intégrées à la commission de suivi du site Seveso et ce dès réception de l'autorisation d'exploitation.

- *Êtes-vous favorable à une telle mesure ?*

Compensations environnementales

Il est de notoriété publique que les associations de défense de l'environnement et de protection des espaces naturels souffrent d'un manque de moyens chronique ! Certes elles sont parfois l'épine dans les pieds des industriels mal informés. Pourtant les services qu'elles rendent à la population et par-delà aux générations futures sont inestimables !

Elles peuvent également être une précieuse source d'informations et d'avis pertinents sur les aspects environnementaux d'un projet.

- *Croyez-vous que des associations de défense de l'environnement puissent mettre en évidence des aspects négligés de la protection de l'environnement et apporter des avis et conseils judicieux dans ce domaine ?*
- *Pensez-vous souhaitable, dans la continuité de cette concertation, de prolonger une coopération avec des associations de protection de l'environnement ?*
- *Croyez-vous qu'une telle attitude puisse « servir » positivement le projet et lui apporter un regain de qualité environnementale ?*

Des fonds dédiés, appelés fonds pour l'environnement, se mettent en place en accompagnement de certains projets industriels. Ils prennent la forme de fondations, d'appels à projet, de dotation... à destination des associations qui œuvrent pour préserver le bien naturel commun.

Ces fonds sont généralistes ou « fléchés » sur des sujets précis et ceux-ci ne manquent pas sur notre territoire qui, s'il se prévaut d'un riche et glorieux passé industriel, en porte également les stigmates !

- *Seriez-vous favorables au soutien de l'initiative de la création d'un fond pour l'environnement, partie intégrante des mesures environnementales compensatoires ?*

Remerciements

Ce cahier d'acteur est réalisé grâce à la participation bénévole des membres de l'association sur une période allant du 15 mai au 23 juin 2025. Qu'ils soient vivement remerciés pour leurs contributions.

La Présidente du Conseil d'Administration

Madame Evissi-Kouva Okiemy

Le chargé de développement

Monsieur Marc Duvivier

Valenttransition

1 bis, rue des bleuets 59770 Marly - valenttransition@gmail.com
